



Maison de la culture Claude-Léveillé

Juin 2018

FAITS SAILLANTS SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'ARRONDISSEMENT DE VILLERAY-SAINTE-MICHEL-PARC-EXTENSION



Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Comme prévu par la Charte de la Ville de Montréal, je vous présente les faits saillants des résultats financiers de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension pour 2017. Dans ce rapport, vous en apprendrez davantage sur les orientations que nous poursuivrons en 2018 et sur les projets qui en feront une année mémorable.

En 2017, le 375^e anniversaire de Montréal a laissé une empreinte durable sur l'arrondissement grâce aux nombreux legs d'art public. Sur quatre sites emblématiques, dont la maison de la culture Claude-Léveillé et la place de la Gare-Jean-Talon, on peut dorénavant contempler, la nuit venue, les œuvres lumineuses saisissantes

de *Faisceaux d'histoire*.

Le 375^e anniversaire de Montréal a laissé une empreinte durable sur l'arrondissement grâce aux legs d'art public.

L'an dernier, l'arrondissement a redoublé d'efforts pour faire du verdissement une priorité : plus de 1000 arbres ont été plantés et de nouvelles fosses ont été creusées dans les trottoirs pour qu'on puisse y faire pousser encore plus de fleurs et de végétaux. Grâce aux nouvelles ruelles vertes implantées en 2017, et à celles qui verront le jour en 2018, les quartiers se verdissent et s'animent, et des communautés se tissent et font rayonner la vie citoyenne.

Le bilan financier de l'année 2017 s'avère positif : l'arrondissement a généré des surplus inattendus de 2,4 millions de dollars grâce à une excellente année en matière d'émission des permis et à une gestion

serrée des dépenses.

Depuis l'investiture du nouveau conseil d'arrondissement, nous avons œuvré à inciter la participation citoyenne aux assemblées publiques. En 2018, nous mettrons en place plusieurs initiatives pour soutenir l'accessibilité au logement et pour assurer une mobilité sécuritaire tant aux piétons, aux cyclistes qu'aux automobilistes.

Au nom des membres du conseil d'arrondissement, je tiens à souligner l'excellent travail de l'équipe de l'arrondissement grâce à qui toutes ces réalisations sont possibles.

La mairesse de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension

Giuliana Fumagalli

RÉSULTATS FINANCIERS DE 2017

Budget de fonctionnement

L'exercice financier de l'arrondissement s'est terminé avec un surplus de 2 397 100 \$. Ce surplus est principalement attribuable à un dépassement des revenus de permis de construction, de la bonne performance en santé et sécurité au travail et d'un ajustement de la dépense sur les régimes de retraite.

Activités de fonctionnement (en milliers de dollars)

Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension
Exercice terminé le 31 décembre 2017

	2017 Budget	2017 Réalizations	2016 Réalizations
Revenus			
Taxes	69	51	67
Transferts		2	
Services rendus	2 679	2 760	2 196
Imposition de droits	59	31	84
Amendes et pénalités	350	329	275
Autres revenus	67	797	129
Transferts centraux	53 234	53 910	61 356
	56 458	57 880	64 107
Charges			
Administration générale	7 305	7 606	7 618
Sécurité publique	586	637	615
Transport	13 596	12 827	18 704
Hygiène du milieu	8 365	10 038	9 844
Santé et bien-être	172	205	190
Aménagement, urbanisme et développement	3 393	3 206	3 168
Loisirs et culture	24 291	26 187	25 542
	57 708	60 706	65 681
Affectations	1 250	2 173	1 233
Ajustements		3 050	2 186
Excédent de gestion		2 397	1 845

Programme triennal d'immobilisations

Pour l'année 2017 du PTI 2017-2019 de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, ce sont 21,5 millions de dollars d'investissements qui ont été réalisés.

Voici un aperçu des principales réalisations :

Programme de réfection routière : 11 000 000 \$

- Reconstruction de chaussée sur l'ensemble du territoire
- Reconstruction de trottoirs sur l'ensemble du territoire
- Réalisation de mesures d'apaisement de la circulation
- Aménagement de dos d'âne allongés



Intersection des rues Jarry et Lajeunesse

Protection des bâtiments : 6 600 000 \$

- Maison de la culture Claude-Léveillée – Aménagement
- Clos de voirie – Travaux de mise aux normes
- Patro Le Prévost – Réfection de la toiture



Jeux d'eau du parc De Normandie

Parcs et terrains de jeux : 3 250 000 \$

- Parc Champdoré – Aménagement
- Parc De Normandie – Aménagement de jeux d'eau
- Parc Saint-Roch – Réaménagement
- Parc Villeray – Réaménagement du terrain de baseball
- Parc René-Goupil – Réaménagement de la patinoire en jeux d'eau
- Parcs dans Saint-Michel – Art urbain et aménagement
- Parc Ovila-Légaré – Réaménagement du terrain de basketball



Terrain de baseball du parc Villeray

Indications préliminaires pour 2018

Budget de fonctionnement

Le budget de 2018 prévoit des dépenses de 57 908 700 \$, alors que les revenus générés par l'arrondissement sont établis à 3 224 000 \$.



Place De Castelnau



Distribution annuelle de fleurs et végétaux

Programme triennal d'immobilisations 2018-2020

Le programme triennal d'immobilisations 2018-2020 de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension prévoit des investissements totaux de 20 943 000 \$ dont 6 981 000 \$ pour l'année 2018.

Cette enveloppe permettra d'amorcer ou de compléter la réalisation de projets sur son territoire :

Protection des bâtiments
11 413 000 \$

Programme de réfection routière
8 130 000 \$

Parcs et terrains de jeux
1 400 000 \$

En 2018,

- 400 000 \$ seront consacrés à l'aménagement de parcs,
- 3 931 000 \$ à la protection des immeubles et
- 2 650 000 \$ au programme de réfection routière.

L'arrondissement travaillera également à compléter les projets amorcés antérieurement.

Orientations budgétaires

L'enveloppe budgétaire 2019 sera établie en fonction du respect des paramètres et normes établis et des impacts de la réforme du financement des arrondissements.

En ce qui a trait au programme triennal d'immobilisations 2019–2021, les sommes seront réparties selon les priorités de l'administration.



Activités de cirque au parc de Turin

Rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le Vérificateur général de la Ville de Montréal et le vérificateur externe ont conclu que les états financiers consolidés de la Ville de Montréal, qui incluent les résultats des arrondissements, donnent une image fidèle de la situation financière au 31 décembre 2017 sans aucune réserve.

Salaire des élus

Selon la Loi sur le traitement des élus municipaux, le présent rapport doit indiquer les revenus du maire et des conseillers d'arrondissement pour l'année 2017. La rémunération de base pour le poste de conseiller de la Ville de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension est de 54 382 \$ et l'allocation de dépenses est de 16 595 \$. Un montant de 26 585 \$ s'ajoute pour le poste de maire. Ces revenus sont conformes à la loi.



Animation culturelle au parc Howard